



CHANGEMENT PDG DANS UNE SOCIETE

Par **chantalette71**, le **27/02/2012** à **21:41**

Mon ex société à changé de PDG suite à la démission du précédent en date du 30 JUIN 2011. L'annonce officielle est passée au bodac en février 2012 et l'extrait KBIS vient d'être rectifié. Je suis au PRH avec eux et lors du jugement le nouveau PDG s'est présenté comme directeur général délégué et non comme PDG . Existe t'il un délai pour ses informations légales? Car entre le conseil administration du 30 juin 2011 et à ce jour il s'est passé 8 mois et pendant ces 8 mois l'extrait KBIS était faux.

Merci de vos réponses

Cordialement

Par **kevindomigo**, le **25/05/2012** à **17:55**

Bonjour,

Après un changement tel qu'une restructuration, certain collaborateurs peuvent être démotivés. J'ai connu sa! Néanmoins, récemment, j'ai fait appel à un type qui est à la fois consultant en management et comique afin de motiver mon équipe. Il a traité tous nos sujets compliqués par le rire : l'importance de la confiance, de l'écoute, de la cohésion de groupe... Il nous a fait un bien fou. C'était complètement Magique ! Il s'appelle Serge Grudzinski.
www.humour-consutling.com